



## Projet de Label européen sur le partage de la valeur dans l'entreprise « Four-leaf label »

### ENJEU

Partout dans le monde, les tensions autour des inégalités s'accroissent. Réelles ou perçues, ces inégalités touchent en grande partie l'enjeu du partage de la valeur ajoutée dans les entreprises. Ainsi, selon un sondage Ifop pour Synopia (mars 2018), 83 % des Français estiment que le partage des richesses produites par les entreprises avec ses parties prenantes n'est pas équitable.

⇒ Le « Four-leaf label » s'inscrit dans la dynamique des ODD de l'ONU (objectifs de développement durable) et vise à créer un environnement économique plus inclusif en Europe.

### CONTEXTE

Pour reprendre les mots de M. Bruno Le Maire, il faut « inventer le capitalisme du 21<sup>ème</sup> siècle ». À l'appui de cette ambition transformatrice, la loi PACTE bien sûr. Dans le même temps, nous assistons au renforcement des normes ESG et de la notation extra-financière, à l'émergence de labels comme B.Corp, ou encore à la multiplication des initiatives de la société civile (mylabel, moralscore, etc.) qui exercent une pression croissante.

### UN NOUVEAU DEFI POUR LES ENTREPRISES

La thématique du partage de la valeur s'est installée, même si ses contours sont encore flous. Dans tous les cas, elle vient interroger l'entreprise dans l'exercice de ses responsabilités vis-à-vis de ses parties prenantes, citoyen-consommateur et collectivités inclus. Elle va devenir un enjeu de cohésion interne, de confiance et de réputation.

### DEFINITION DE SYNOPIA

Le partage de la valeur dans l'entreprise englobe sa façon de partager la valeur ajoutée avec l'ensemble de ses parties prenantes ET en même temps son engagement éthique et social (RSE).

⇒ Parties prenantes = actionnaires, dirigeants, salariés, fournisseurs, clients, citoyens, collectivités.

### NAISSANCE D'UNE IDÉE

Si des labels, des normes ou des certifications existent déjà, aucun de ces outils ne s'attaque au partage de la valeur. Par ailleurs, leur référentiel est la plupart du temps d'origine américaine.

### PROJET DE SYNOPIA et ses partenaires

Créer un label européen qui évalue la transformation de l'entreprise sous l'angle du partage de la valeur avec l'ensemble des parties prenantes (selon des critères spécifiques pour chacune), autour de deux dimensions :

- Le partage de la valeur ajoutée
- L'engagement RSE

⇒ Selon le sondage Ifop pour Synopia (mars 2018), 78 % des Français souhaitent disposer d'un tel label.

L'entreprise « labélisée » disposera d'un moyen innovant, simple et lisible pour démontrer son engagement en faveur d'un meilleur partage de la valeur auprès de :

- L'ensemble de ses parties prenantes, et en particulier ses collaborateurs.
- Le citoyen consommateur, qui pourra effectuer ses actes d'achats en choisissant des fournisseurs et des marques qui participent à un projet de société plus juste et inclusif.

### PREMIERS TRAVAIL D'ÉVALUATION

En 2018 et 2019, un état des lieux sur le partage de la valeur et les pratiques associées a été réalisé par EY, en collaboration avec Synopia, sur le périmètre des entreprises du SBF 120.

⇒ La synthèse est présentée dans le panorama annuel EY, Labrador, Ethics & Board sur la gouvernance.

### L'IDEE D'UN LABEL FAIT SON CHEMIN

Le rapport « Lanxade-Perret » remis à M. Bruno Le Maire à Bercy le 11 juin 2019 propose « de distinguer les entreprises engagées dans les dispositifs de partage de la valeur les plus ambitieux et pérennes ».



## PROCHAINS DÉFIS POUR SYNOPIA

### Octobre / novembre 2019

Mise en place du « **Synopia Lab**, l'incubateur du partage de la valeur », un groupe de travail destiné à élaborer les critères du label, une méthode d'évaluation ainsi qu'un corpus.

- ⇒ Le Synopia Lab devrait être composé de représentants de Synopia, d'EY, de l'OCDE, du Forum de Paris sur la Paix, de la Banque de France, du Ministère de l'économie et des finances, de conseillers du CESE, du Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, de Pacte PME, des partenaires sociaux, de personnalités indépendantes et des premières entreprises partenaires.
- ⇒ Les entreprises partenaires participeront aux premiers tests du label.

### 11 au 13 novembre 2019

Deuxième participation de Synopia au Forum de Paris sur la Paix.

### Décembre 2019

Publication du premier rapport sur le partage de la valeur.

### Février / mars 2020

Organisation d'une conférence à la Banque de France sur le thème du partage de la valeur, avec la participation du Gouverneur.

### Printemps 2020

- Premiers tests du label avec les entreprises partenaires.
- Travail sur le cadre juridique et légal du Label et sur le modèle économique.

### Rentrée 2020

Lancement officiel du « Four-leaf label ».

## ILS CONTRIBUENT A LA REFLEXION, AUX COTES DE SYNOPIA

